# Foire aux questions sur le nettoyage et la désinfection

**Quel est le meilleur produit pour la désinfection ?**

Réponse : « Malgré la présence sur le marché de plusieurs produits, l'eau de Javel demeure le désinfectant recommandé pour les milieux de garde en raison de son prix abordable, de sa facilité d'accès et, surtout, de son efficacité contre la majorité des germes incluant tous les virus. C'est un virucide général. »

Évidemment, il existe une panoplie de produits afin de désinfecter nos milieux. Afin de vous aider à faire le bon choix pour votre milieu de travail, vous devez choisir un produit « qui inactive le **poliovirus de type 1**. Ce sont des produits de type « virucide général » ; ils agissent contre la majorité des virus (VIH, herpès, varicelle, cytomégalovirus, rougeole, influenza, hépatite B et C, etc.). Si l'étiquette n'indique pas que le produit inactive le poliovirus de type 1, ce n'est pas un virucide général ; or l'utilisation d'un virucide général est recommandée en milieu de garde puisque les enfants contractent souvent des infections virales et que plusieurs virus peuvent survivre longtemps dans l'environnement. »

Vous devez également vous assurer que le produit que vous choisissez (pour tous les produits autres que l'eau de Javel) comprend un numéro DIN. Ce code indique de Santé Canada approuve l'utilisation de ce produit.

Source : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no5-2/Pages/article1.aspx

**Est-ce qu'on doit absolument nettoyer les surfaces et jouets avant de faire la désinfection ?**

Réponse : Oui, à moins que la surface à désinfecter soit exempte de saleté et de souillures. Faites attention, celles-ci sont souvent non visibles à l'œil. Ce faisant, si vous ne procédez pas au nettoyage avant de faire votre désinfection, la saleté empêchera votre désinfectant de bien faire son travail.

Prendre note que même pour les machines de désinfection des jouets, il est préférable de nettoyer les jouets qui sont visiblement sales (par exemple, les jouets qui sont utilisés à l'extérieur) afin de permettre au produit désinfectant de bien faire son travail.

Source : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no5-2/Pages/article1.aspx

**Est-ce qu'il est possible de nettoyer et de désinfecter en une seule étape ?**

Réponse : « Il existe des produits dits « détergents-désinfectants » qui, selon les recommandations du fabricant, permettent d'effectuer le nettoyage et la désinfection en une seule étape. Ces produits ne sont pleinement efficaces que sur des surfaces qui ne sont pas souillées par des liquides biologiques (sécrétions respiratoires, selles, urine) ou par de la saleté visible. » Ce faisant, vous êtes mieux de procéder en premier lieu au nettoyage et ensuite à la désinfection afin de vous assurer

d'une bonne désinfection de vos surfaces.  Informez-vous de la compatibilité de votre produit nettoyant avec votre produit désinfectant. Il se peut que vous ayez à rincer les surfaces entre vos 2 étapes.

Afin de vous aider, vous pouvez également vous référer au document de l'ASSTSAS sur la désinfection en 5 étapes.
https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/DOSS_THEM/Risques_Biologiques_Infections/covid19/covid-19_aide_memoire_desinfection_sdg.pdf

Source : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no5-2/Pages/article1.aspx

**4- Comment faire la désinfection des jouets ?**

Réponse : La désinfection des jouets peut se faire de 3 manières :

- On lave préalablement les jouets avec de l'eau tiède/chaude et du savon (par exemple du savon à vaisselle). On s'assure de bien rincer les jouets suite au nettoyage, car le savon pourrait avoir une interaction avec votre produit désinfectant ou aurait pour effet de diminuer l'efficacité de votre produit désinfectant. Par la suite, vous pouvez procéder à la désinfection telle qu'il est précisé sur les recommandations d'usage de votre produit désinfectant. En cas de doute, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité de votre produit désinfectant ou encore contacter votre fournisseur. *Certains produits nécessitent un rinçage à l'eau froide à la suite de leur utilisation afin de s'assurer de la sécurité des enfants. Puisque ceux-ci ont tendance à porter les jouets à leur bouche, on doit s'assurer qu'il ne reste plus de résidus du produit sur les jouets.*
- On peut également mettre les jouets dans un lave-vaisselle à l'eau très chaude et bien sécher pour éliminer les virus. L'utilisation de produits chimiques n'est pas nécessaire pour cette méthode. *Attention, vous devez vous assurer de ne pas utiliser le lave-vaisselle de la cuisine lorsque celle-ci est en service.*
- Le lave-jouets est un appareil qui utilise des produits chimiques afin de faire la désinfection des jouets. Vous devez suivre les recommandations d'utilisation du fabricant. Par contre, vous devez tout de même vous assurer que les jouets n'ont pas de souillures visibles avant de les mettre dans le lave-jouets afin de vous assurer de l'efficacité du produit désinfectant.

Source : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no5-2/Pages/article1.aspx

https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Mat_Pedagogique/webinaire_2015_006_desinfection_jouets_sg_mai2015.pdf (p.9)

**5- Est-ce que l'eau de Javel est un bon produit pour désinfecter ? Comment l'utiliser ?**

Réponse : Oui. « Malgré la présence sur le marché de plusieurs produits, l'eau de Javel demeure le désinfectant recommandé pour les milieux de garde en raison de son prix abordable, de sa facilité d'accès et, surtout, de son efficacité contre la majorité des germes incluant tous les virus. C'est un virucide général. »

Vous devez EN TOUT TEMPS diluer votre eau de Javel afin de faire la désinfection. Il est suggéré de prendre une eau de Javel d'une concentration de 5.25% à 6%. Selon les recommandations du ministère de la Famille, vous devez mettre une part de Javel pour 9 parts d'eau. Par exemple, mettre 90ml d'eau et y ajouter 10ml de Javel. (Toujours ajouter la Javel à l'eau et non l'inverse). Pour cette concentration, on indique que le temps de contact du produit avec la surface doit être de 30 secondes à 2 minutes afin d'effectuer une désinfection.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'eau de Javel dans vos milieux, nous vous invitons à consulter le guide « Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec », plus particulièrement le chapitre 4, p.59. Ainsi que l'article « Bye-bye les microbes : L'eau de Javel »

Source : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no5-2/Pages/article1.aspx

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-entretien-hygiene.pdf

https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Mat_Pedagogique/webinaire_2015_006_desinfection_jouets_sg_mai2015.pdf

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no23-1/Pages/article1.aspx

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Bye-Bye-Vol23no1.pdf

**6- Est-ce que de l'eau de Javel a une date de péremption ?**

Réponse : Oui, « l'eau de Javel perd de son efficacité avec le temps. Sa durée de vie est d'environ 6 mois après sa fabrication. Il faut décoder la date de fabrication pour connaître la date d'expiration. Par exemple, sur un contenant de la marque Javex, dans le code 9154L 12:13, 9 est l'année de fabrication (2009), 154 est le jour de fabrication (3 juin) et 12:13, correspond à l'heure de fabrication. Le 3 janvier 2010, l'eau de Javel de ce contenant est expirée.»

Source : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-entretien-hygiene.pdf

**7- À quelle fréquence doit-on faire la désinfection ?**

Réponse : Veuillez-vous référer au *guide des bonnes pratiques pour l'organisation des services de garde éducatifs CPE/RSG* ainsi qu'à *l'aide-mémoire nettoyage et désinfection dans le cadre de la COVID-19*

**8- Est-ce que je dois porter des équipements de protection individuelle lors de l'utilisation des produits nettoyants et désinfectants ?**

Réponse : Habituellement, oui. Afin de vous en assurer, vous devez vous référer à la section 8 des fiches de données de sécurité des produits que vous utilisez. Le fabricant vous indique, à cette section, le type d'équipement de protection individuelle que vous devez porter afin d'utiliser de façon sécuritaire le produit. On parle habituellement de gants, de lunettes de protection ainsi que de vêtements de protection afin de couvrir le plus possible votre peau.

De plus, selon l'INSPQ, la personne qui procède au nettoyage et à la désinfection du matériel et des surfaces devrait porter des gants. À la suite du nettoyage et à la désinfection des surfaces, il est recommandé de jeter les gants et de se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution désinfectante à base d'alcool.

Source : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces

**9- Doit-on désinfecter les modules de jeux extérieurs ? Si oui à quelle fréquence ?**

Réponse : à notre connaissance, oui.

Le ministère de la Famille indique via son *Aide-mémoire sur les bonnes pratiques sanitaires à l'intention des services de garde* « Autoriser l'utilisation du module extérieur de jeu seulement s'il est possible de procéder à la désinfection de celui-ci de manière régulière. »

On ne précise toutefois pas la fréquence à laquelle les modules de jeux extérieurs devront être nettoyés et désinfectés. Cependant, il est indiqué que les jouets (intérieurs et extérieurs) doivent être nettoyer et désinfecter minimalement 3 fois par jour ou plus selon leurs utilisations.

Pensez toutefois à bien nettoyer vos modules de jeux extérieurs avec de l'eau et du savon et ensuite procéder à la désinfection. N'hésitez pas à contacter le fabricant de votre module extérieur afin de valider avec lui si une procédure existe et quel type de produit utiliser afin de ne pas endommager les surfaces du module. Assurez-vous aussi de respecter les recommandations du fabricant concernant la température de l'eau s'il y a dilution du produit, du temps de contact du produit avec la surface à nettoyer. Aussi, n'oubliez pas de valider la compatibilité de votre nettoyant et de votre désinfectant, afin de valider si un rinçage à l'eau est nécessaire entre ces 2 étapes. En cas de doutes, contactez votre fournisseur de produits.

Source : http://www.aqcpe.com/content/uploads/2020/04/aide-memoire-sg_final-avril2020-1.pdf

**10- Quoi utiliser pour essuyer, nettoyer et désinfecter les surfaces ?**

Réponse : Utiliser plusieurs linges, jetables ou réutilisables, en microfibres ou autre matériau. Les réutilisables doivent être lavés après chaque usage. Éviter les éponges, car elles se contaminent rapidement. Si le produit utilisé peut causer des irritations au niveau des voies respiratoires, vous devriez privilégier de vaporiser celui-ci sur votre linge et non sur la surface directement. On limite ainsi la propagation des gouttelettes du produit dans les airs.

Vous pouvez également préparer vos linges pré imprégnés dans la solution désinfectante afin de faciliter son utilisation. Pour plus d'information sur cette méthode, veuillez consulter les documents ci-dessous.

Source :
https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/DOSS_THEM/Risques_Biologiques_Infections/covid19/covid-19_aide_memoire_desinfection_sdg.pdf

https://docs.google.com/document/d/1Zjo--EtDfsspuyPGtRUvuUM-4irjEYqS0N0p7YeFrJg/edit

**11- Y a-t-il des mesures de nettoyage et de désinfection à prendre si un cas est déclaré dans le CPE ?**

Réponse : Une fois l'enfant ou la travailleuse parti, désinfecter la pièce et les objets et surfaces touchées par l'enfant ou l'éducatrice. Pour plus d'informations veuillez vous référer au *guide des bonnes pratiques pour l'organisation des services de garde éducatifs CPE/RSG.*

**12- Est-ce que je dois laver mes vêtements et ma literie à l'eau froide ou chaude ?**

Réponse : Laver les vêtements et la literie conformément aux instructions du fabricant en utilisant, si possible, le réglage d'eau le plus chaud approprié pour ces articles. (INSPQ)

Source : https://www.inspq.qc.ca/publications/2984-travailleuses-services-garde-covid19